

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



✓
47238

Distr.
RESTREINTE

E/CN.14/CP/3
17 octobre 1962

Original : FRANCAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Réunion sur la planification
économique intégrale
Addis-Abéba, 15-20 octobre 1962

NOTE SUR LA PLANIFICATION EN REPUBLIQUE DE GUINEE
ET
QUELQUES IDEES SUR LA PLANIFICATION INTEGRALE

(Mohamed Sow)

INTRODUCTION

La présente note a pour but de donner :

- un aperçu sur la planification en République de Guinée et,
- quelques idées sur la planification intégrale dans les pays sous-développés à la lumière de notre expérience.

Volontairement nous laisserons de côté les discussions théoriques qui reviennent de droit aux spécialistes du développement.

Ainsi la présente note se divise en trois parties :

- la première rappelle les généralités géo-socio-économiques de la République de Guinée :
- la deuxième fait état du Plan triennal guinéen - conception et état actuel des réalisations :
- la troisième partie donne quelques idées générales sur la planification intégrale.

PREMIERE PARTIE

GENERALITES GEO-SOCIO-ECONOMIQUES

La République de Guinée s'étend entre le 7^e et le 12^e parallèle Nord, et entre le 8^e et le 15^e degrés de longitude Ouest du méridien de Greenwich. Il se trouve donc tout entier dans la zone tropicale humide.

La République de Guinée est limitée à l'ouest par la Guinée dite portugaise et l'océan Atlantique, au sud par la Sierra-Leone et la République de Libéria, à l'est par les Républiques de la Côte d'Ivoire et du Mali, au nord par les états du Mali et du Sénégal.

Sa superficie est de 245.357 km² soit 1/17 de l'Ex AOF. Surnommée la "Suisse Africaine", la Guinée est un pays à relief varié et tourmenté, aux paysages pittoresques. Sa population est de 3 millions d'habitants soit 12 au km².

Les diversités de structures, de paysages, de conditions climatiques et des conditions humaines permettent de distinguer quatre grandes régions : la basse-Guinée, la moyenne-Guinée, la haute-Guinée et la Guinée forestière.

REGIME POLITIQUE

Etat indépendant depuis le 28 Septembre 1958, la Guinée est une République démocratique, laïque et sociale.

1 Président de la République. CHEF d'Etat - élu pour 7 ans

1 Parlement de 50 Députés - élus pour 5 ans.

Le pays est divisé en :

- 28 régions administratives
- 136 postes administratifs
- 7.164 unités de base

1 Parti politique, le P.D.G. comprenant :

- 1 bureau Politique : 17 membres
- 28 comités de coordination
- 163 sections
- 7.164 comités de base.

ECONOMIE

L'agriculture est la pierre angulaire de l'économie guinéenne. Favorisée par la diversité de climat et du relief, on y rencontre une grande variété de cultures.

Les cultures vivrières les plus importantes sont : fonio, mil et surtout le riz qui constitue la base de l'alimentation guinéenne. Des cultures traditionnelles : maïs, patates, manioc, arachides et divers légumes (tomates, oignons, gombo, gingembres, sésame, piment) viennent compléter l'alimentation.

A ces cultures, il faut ajouter les cultures fruitières : bananes, ananas, agrumes; les cultures industrielles : café, palmistes, arachides, sésame; les cultures diverses : caoutchouc, quinquina, kola, etc...

L'ELEVAGE

L'élevage constitue une activité et une ressource importantes pour la Guinée. Le cheptel est évalué à :

- 1.500.000 bovins
- 800.000 ovins et caprins
- 2.500 ânes et chevaux
- 7.000 porcins.

L'élevage guinéen a ainsi la particularité d'être axé sur les bovins et se concentre, pour les 2/3 dans la moyenne-Guinée (Fouta Djallon) et la haute-Guinée. Les boeufs de boucherie peuvent atteindre 400 kg. Le rendement en viande dépasse souvent 50 %.

LA PECHE

La pêche est pratiquée dans les fleuves de la haute-Guinée et le long des quelques 300 km de côte du territoire.

La pêche en mer est appelée à un grand avenir car devant les côtes de Guinée s'étend un vaste plateau continental qui est une des zones les plus poissonneuses des côtes de l'Afrique occidentale avec une faune ichthyologique comportant en abondance d'excellentes espèces.

COMMERCE EXTERIEUR

Plus de 60 millions de dollars d'échanges par an. Pour les exportations :
50 % de produits miniers et 50 % de produits agricoles.

RESSOURCES MINIERES ET ENERGETIQUES

Elles sont importantes et variées.

Gisements de : fer, or, diamant, bauxite, etc...

Potentiel hydro-électrique de plus de 15 milliards de Kwh.

DEUXIEME PARTIE

PLAN TRIENNAL GUINEEN (Juillet 1960 - Juin 1963)

A. CONCEPTION

L'idée de planification n'a jamais échappé aux instances supérieures du parti démocratique de Guinée (P.D.G.).

Pendant la loi cadre déjà des contacts furent noués avec des techniciens éminents de la planification scientifique. Ces contacts se multiplièrent après l'indépendance:

Qu'il nous soit permis ici de leur rendre un vibrant hommage.

Le cinquième Congrès du P.D.G. en septembre 1959 a défini ainsi l'orientation de l'économie guinéenne.

L'économie de notre pays suivra un processus de développement qui sera évidemment fonction de ses aspirations sociales. Telle est pour chaque pays la nature de son système politique, telle est ou sera obligatoirement celle de son organisation économique.

"En effet, l'économie politique n'a pas d'autres objets que celui de régler les problèmes d'ordre économique selon des conditions politiques données. Notre action de décolonisation, notre volonté de progrès démocratique et de justice sociale, notre détermination à évoluer dans un cadre unitaire et harmonieux, enfin notre indépendance politique et le développement de notre personnalité exigent que la structure de l'économie guinéenne

et les pratiques économiques de nos populations dans le triple domaine : production, commercialisation et consommation, suivent la même voie et respectent les mêmes principes.

"Le fait économique est indissociable du fait politique dont il dépend étroitement en tant qu'un de ses divers facteurs, un aspect des conditions vitales et des objectifs d'évolution d'une société ou d'un pays donné.

"Aussi est-il facile de comprendre que notre économie nationale doit recouvrer sa personnalité, évoluer en fonction des intérêts harmonisés des populations.

"Elle doit pouvoir satisfaire les besoins populaires dans tous les domaines.

"Notre régime politique condamne l'individualisme et le vol, l'oppression et l'exploitation. Aussi, notre économie doit elle, grâce à la planification à l'introduction de nombreux moyens techniques, à la coopération et à l'équitable répartition des richesses et des biens produits, favoriser au maximum un progrès général, un parfait équilibre de la Nation.

"La révolution économique, pour être étudiée sous tous ses aspects, fera l'objet de la prochaine conférence nationale du P.D.G. conférence qui étudiera et élaborera notre premier plan triennal.

"Nous pensons pouvoir résoudre définitivement avant le 1er Juillet 1960 les importants problèmes qui vont conditionner l'application parfaite du plan guinéen de développement minier, industriel, agricole, artisanal et social : monnaie guinéenne, banque nationale, institut d'émission, code des investissements, régime douanier, etc...

"En attendant que les grandes décisions soient prises, le Parti et son Gouvernement ont déjà fixé une hiérarchie de grandeur à laquelle le plan triennal obéira :

"50 % pour la production :

"30 % pour l'équipement social :

"20 % pour l'infrastructure administrative".

La Conférence de DALABA (du 25 au 27 février 1960) a jeté les bases de la mise en oeuvre de cette orientation en décidant :

- la création de la monnaie guinéenne ;
- la date de la Conférence de Kankan essentiellement consacrée au Plan triennal

La Conférence de KANKAN (du 2 au 5 avril 1960) a examiné :

- le rapport d'information et d'orientation par le Président Sékou Toure ;
- le bilan et les perspectives de l'économie Guinéenne par le Ministre de l'Economie Nationale ;
- les principes politiques du Plan par le Président Sékou Toure ;
- les structures du Plan triennal par le Ministre du Plan :
- la mobilisation économique)
- la volonté de vaincre) par le Président Sékou Toure
- le budget du Plan triennal)

La Conférence de Kankan se devait de faire le bilan économique de 60 années de colonisation.

Malgré les richesses agricoles, pastorales, forestières et minières, la Guinée est restée un pays sous-développé. Presque pas d'industrie, des circuits commerciaux et financiers organisés et contrôlés par la France

L'indépendance politique devait immédiatement être assortie d'une indépendance économique. La Guinée se devait avant tout de décoloniser ses cultures économiques.

Un des orateurs devait, au cours de cette conférence, rappeler certaines exigences, certains aspects de la planification scientifique.

- la planification doit être soumise aux impératifs de l'intérêt du peuple ;
- elle doit obéir aux priorités économiques et sociales en fonction des réalités ;
- elle vise la disparition des injustices sociales ;
- la gestion planifiée devient obligatoire après l'approbation du Plan ;
- elle exige la mise en place de certaines structures, dont un échelon central (Ministère du Plan) ;
- la planification est une méthode, une discipline. Elle exige une juste proportion entre le développement des différentes branches de l'économie, la consommation et l'accumulation nationale ;
- elle exige l'orientation du développement vers le secteur productif.

Au cours de la Conférence, le SECRETAIRE général du P.D.G. a défini les principes politiques du Plan de développement économique et social de la Guinée

La planification guinéenne s'inscrit dans "les perspectives révolutionnaires de la ligne politique du P.D.G."

"La révolution Guinéenne qui est essentiellement une révolution politique ne peut être interprétée comme une action multi-révolutionnaire dont les interventions, dans les différents secteurs des activités nationales auraient chacune leur logique interne particulière. Tout au contraire, elle doit constamment coordonner et diriger chaque intervention, chaque action tant dans leur nature que dans leur objet, en fonction de ses principes et de ses fins propres.

"Dès que l'on cesse de considérer la détermination politique comme prépondérante, on ouvre la voie à tous les désaccords qui découlent des désordres d'appréciation et des confusions intellectuelles à travers lesquelles les moyens se substituent à la fin et où l'objet, considéré en lui-même, finit par masquer l'objectif.

"L'économie politique n'est pas l'adoption de l'action politique à l'action économique; c'est bien le contraire, l'emploi des activités économiques à des fins politiques. A plus forte raison l'action révolutionnaire doit-elle assigner à l'économie des fins politiques qui soient en rapport d'importance intime avec la révolution et en rapport de nature parfaite avec la nature de la révolution.

"Si l'on admet, et il faut bien l'admettre, que la révolution politique conduite par le P.D.G. est une révolution sociale, politiquement orientée.

"Par ailleurs c'est bien la qualité sociale de la révolution qui lui confère sa nature populaire tout comme le cadre dans lequel elle se développe lui imprime un caractère national. En réalité ni la nature de la révolution guinéenne est essentiellement populaire, son caractère national n'est qu'une conséquence du fait et des conditions historiques qui l'ont engendré et qu'elle entend modifier en fonction des aspirations des populations.

"La Conférence de KANKAN a fourni l'occasion de réexaminer les principes politiques de la révolution et d'en mieux préciser l'orientation tout en mettant en lumière les rapports étroits existant entre la définition politique et l'action économique qui en découle.

- Le Plan doit être déterminé en fonction du peuple guinéen, lui-même partie intégrante du peuple d'Afrique.
- Tout est moyen en dehors de l'homme et du peuple.
- Il ne s'agit pas de savoir quel est le régime que nous adopterons en définitive. Il s'agit de connaître parfaitement nos réalités concrètes et, dans le cadre d'une action révolutionnaire de trouver les meilleurs moyens qui nous permettront d'atteindre nos objectifs économiques et sociaux, moraux et intellectuels".

Parlant de l'objet de la planification, le SECRETAIRE Général du P.D.G. fait état de deux soucis :

- 1°) - assurer dans les meilleures conditions possibles le développement économique de la nation :
- 2°) - faire constamment coïncider ce développement économique avec les aspirations sociales de nos populations.

"Notre Plan s'inscrit dans une orientation politique parfaitement définie; il ne se plie pas à des doctrines ou à des théories qui ne répondent pas à nos conditions de développement économique actuelles. Enfin une de ses principales justifications est d'établir les conditions du développement économique d'une manière aussi harmonieuse et efficace que possible.

"Notre Plan ne sera jamais parfait, jusqu'au moment où nous l'aurons réalisé; des raisons particulières nous amèneront à l'augmenter dans un domaine, à le diminuer dans un autre sens, à le modifier de telle ou telle manière".

Ainsi, après ce bref rappel de principes, il est aisé de comprendre les structures et les objectifs du Plan triennal guinéen.

STRUCTURES DU PLAN TRIENNAL GUINEEN

TROIS SECTIONS

- 1° - une section nationale qui sera réalisée au niveau de la Nation avec les moyens de la Nation :
- 2° - une section régionale qui comprend tout ce que la région peut réaliser avec ses moyens et en fonction de ses conditions. Aux régions, l'Etat fournira les moyens matériels indispensables qui pourraient leur manquer :
- 3° - une section spéciale qui comprend l'inclusion des activités de toutes les sociétés privées ou particulières.

OBJECTIFS DU PLAN TRIENNAL

- Amélioration du niveau de vie ;
- décolonisation économique ;
- transformation de la Guinée en pays moderne.

Son budget (1960-1963) s'établit comme suit (en milliards de francs guinéens^{1/}):

Infrastructure et transport	14,161	(36, 39 %)
Production	18,390	(47, 26 %)
Services sociaux	6,211	(15, 96 %)
Fonds de réserve	<u>0,150</u>	<u>(0, 38 %)</u>
	38,912	99, 99 %

Il se décompose comme suit :

TITRE 1 - INFRASTRUCTURE ET TRANSPORT

Chapitre 1er	Infrastructure administrative	6,744
" 2	Bases aéronautiques et portuaires	1,322
" 3	Infrastructure routière	1,158
" 4	Stades et terrains de sport	0,490
" 5	Transports	4,225
" 6	Postes et Télécommunications	<u>0,225</u>
TOTAL DU TITRE 1.		<u><u>14,161</u></u>

^{1/} 1 Dollard = 245 francs guinéens.

TITRE II - PRODUCTION

Chapitre 7	Agriculture et Elevage	10,110	
"	8	Industrie	<u>8,280</u>
Total du titre II.		<u><u>18,390</u></u>	

TITRE III - SERVICES SOCIAUX

Chapitre 9	Habitat et jeunesse	0,771	
"	10	Enregistrement	3,689
"	11	Santé Publique	<u>1,760</u>
Total du titre III.		<u><u>6,211</u></u>	

TITRE IV - FONDS DE RESERVE

Chapitre 12	Fonds de réserve	<u>150</u>
-------------	------------------	------------

I - MODERNISATION DE L'INFRASTRUCTURE DU PAYS -

- Bâtiments
- Moyens de communications, ports, aéroport.
- Equipement
- Emetteur radio
- Salles de cinéma
- Imprimerie moderne
- Equipement de Chemin de Fer
- Hôtels

II - ACCROISSEMENT RAPIDE DE LA PRODUCTION AGRICOLE -

La Guinée a des ressources agricoles considérables. Le Plan triennal prévoit :

- 1° - Modernisation de l'agriculture par la mécanisation
- 2° - Modification de l'économie agricole.

a) Création des coopératives agricoles de production (CAP). Base de la nouvelle organisation - 500 sont prévues - leur but est l'accroissement de la production et la garantie du placement pour élever le niveau de vie de tous :

- amélioration des méthodes culturales
- utilisation collective de l'équipement
- amélioration de la culture traditionnelle
- création de champs collectifs (culture mécanisée).

Tous les moyens financiers destinés au financement de l'équipement de ces CAP est prévu dans le budget du plan.

b) Création des centres de modernisation rurale (CMR) par région

- investissement modèle d'Etat au niveau de chaque Région destiné à la vulgarisation des méthodes modernes, à la vulgarisation des semences, plantes et animaux sélectionnés.

3° Regroupement des services régionaux de production

- harmonisation, coordination de l'activité des techniciens de l'agriculture, de l'élevage et des eaux et forêts et aussi de celle des CAP et des CMR.

4° Création des centres nationaux de production agricole (CNPA) et des fermes d'Etat.

Entreprises pilotes orientées vers les cultures d'exportation

3 centres nationaux en basse-Guinée pour la production d'ananas (700 ha)
30.000 tonnes d'ananas en 1963

3 centres nationaux en basse Guinée pour la production de banane (500 ha)
15.000 tonnes

6 centres nationaux en moyenne Guinée et en haute Guinée pour la production de 30.000 tonnes d'arachides

1 centre national de tabac (200 tonnes)

7 fermes d'élevage au Fouta et en haute-Guinée

1 ferme d'Etat à la Fié (700 ha)

OBJECTIFS AGRICOLES DU PLAN

Accroissement de	45.000	tonnes de riz		en 1963
"	70.000	"	bananes	"
"	4.000	"	café	"
"	31.000	"	ananas	"
"	15.000	"	palmistes	"
"	30.000	"	arachides	"
"	200	"	tabac	"
"	100	"	quinine	"
"	22.000	"	poissons	"

seront encouragées les plantations fruitières. Encouragement des cultures vivrières et l'installation d'usines de conserves de fruits.

Pour l'élevage plus de développement à long terme. Encouragement de l'activité des centres de recherche. Lutte contre les fléaux naturels et artificiels.

III. INDUSTRIALISATION DU PAYS

Base de l'indépendance économique, l'industrialisation est le moyen le plus sûr et le plus rapide de l'accumulation nationale.

Le plan triennal en raison de son caractère transitoire ne peut pas jeter les bases de l'industrie lourde. Il s'est attelé à l'industrie légère et prévoit la réalisation de :

- 1 fabrique d'outils agricoles produisant 400.000 outils par an;
- 1 usine de constructions mécaniques légères;
- 1 fabrique de charrettes et brouettes produisant 50.000 pièces;
- 1 fabrique d'ustensiles de cuisine produisant 250.000 pièces;
- 1 fabrique de meubles en bois fabriquant 60.000 meubles;
- 1 fabrique de clous produisant 600 tonnes;
- à MAMOU, une conserverie assurant également la fabrication des jus de fruit et l'extraction d'essence d'orange;
- à BOFFA, une huilerie et une savonnerie à base d'huile de palme;
- à KOUNDARA, une huilerie et une savonnerie;
- à KOUROUSSA, SIGUIRI, DRAGUEDA, DAMISSAKOURA, KANKAN et KASSA, des riseries traitant 50.000 tonnes;
- à CONAKRY, l'usine de bananes séchées et de farine de banane;
- à N'WEREKORÉ, une scierie tronçonneuse;
- à CONAKRY, deux saurisséries avec fabrication de farine de poisson;
- à CONAKRY et MAMOU, deux frigorifiques de 100 tonnes;
- à KINDIA, 1 tannerie-cordonnerie fabriquant 250.000 paires de chaussures par an;
- au FOUTA et en Haute-Guinée, 5 abattoirs avec frigos et séchoirs;
- 1 fabrique de cigarettes;
- 1 conserverie d'ananas;
- 1 fabrique de tapioca;
- 1 huilerie pour l'huile de koura et l'huile de mené;
- à COYAK, l'industrie d'extraction de sel et de produits chimiques à base d'eau de mer;

- extension de la production d'objets en plastiques;
- parallèlement à l'inventaire des ressources minières, création d'entreprises d'Etat d'or et de diamant;
- modernisation de l'artisanat.

IV. ACCELERATION DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL ET DE LA FORMATION TECHNIQUE

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

- ouvrir 900 classes nouvelles de 65 élèves avant 1963;
- formation rapide des enseignants.

DANS LE SECOND DEGRE

- 4.500 nouveaux élèves entreront aux lycées et collèges;
- 120 classes à ouvrir en portant l'accent sur l'enseignement technique;
- extension et modernisation des centres d'apprentissage de CONAKRY-KINDIA.
- création de l'Ecole Nationale d'agriculture à KINDIA
- modernisation de l'Ecole de TOLO
- création de deux centres de machinisme agricole (KOBAN-KANKAN)
- création de l'Ecole de santé publique pour :

300 infirmiers

60 sages-femmes

60 assistantes sociales

DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

- création d'une école polytechnique : 350 élèves par an
- université à DALABA
- lutte contre l'analphabétisme, liquider à 80 % l'analphabétisme des adultes par tous les moyens appropriés : radio, cinéma, etc.

V. PROGRES SOCIAL

Les objectifs sont :

- sports - terrains de jeux - stades
- extension des hôpitaux

- dispensaires frontaliers
- lutte contre les grandes épidémies

Telle était la physionomie du Plan après la Conférence de KANKAN.

Mais après la première année de sa réalisation et conformément au principe selon lequel le Plan est susceptible de modification au cours de sa réalisation, nous atteignons actuellement 45 milliards d'investissement.

Les actions dont l'étude a révélé la réalisation inopportune pour des raisons économiques défavorables ont été supprimées. Des actions nouvelles ont été inscrites.

Ainsi, la ferme d'Etat de la FIE a été abandonnée et remplacée par l'aménagement des plaines rizicoles de la basse-Guinée (programme de 35.000 hectares).

- abandon des projets des centres nationaux d'arachides et de tabac et encouragement de la culture sous forme coopérative;
- régionalisation des centres nationaux de production de bananes et d'ananas pour une meilleure productivité;
- régionalisation des palmeraies pour une meilleure productivité;
- large élargissement du programme d'accélération de l'enseignement général et de la formation technique (voir chapitre consacré à la réforme de l'enseignement);
- prévision d'une usine d'engrais chimiques;
- prévision d'une fabrique de papier;
- prévision du plan d'urbanisme de CONAKRY.

Toujours à la lumière de l'expérience, la décentralisation administrative et politique a donné une impulsion nouvelle au rythme des réalisations.

Après avoir passé en revue l'essentiel des prévisions du Plan triennal guinéen, voyons sommairement l'état actuel des réalisations.

B. ETAT ACTUEL DES REALISATIONS DU PLAN

Tout d'abord une petite mise au point.

Une première constatation s'impose : les conditions de sous-développement dans lesquelles le pays s'est trouvé au lendemain de son accession à l'indépendance devaient nécessairement influencer ce premier Plan à la fois dans sa conception, dans sa préparation et dans sa réalisation.

Quelles étaient ces conditions? Elles étaient multiples et de toute nature et embrassaient à la fois tous les domaines d'activité de la Nation à cadres administratifs et techniques réduits, infrastructure économique inexistante, infrastructure sociale laissant à désirer, économie de traite, dépendance monétaire, etc. Autant de facteurs pourtant indispensables pour asseoir véritablement toute base d'une économie planifiée.

C'est ce qui explique qu'au lieu de viser un nombre limité d'actions, le Plan triennal a embrassé tous les aspects de la vie nationale et sa texture en est résultée tout naturellement.

L'urgence et le nombre des problèmes à résoudre en même temps ont influencé fortement les conditions dans lesquelles ce premier Plan a été préparé.

Le Parti et le Gouvernement se sont trouvés devant une double option pour la préparation du Plan :

- ou bien emprunter la voie normale, c'est-à-dire entreprendre toute une série d'études et d'investigations et sur la base des renseignements recueillis, bâtir le Plan;
- ou bien emprunter une voie plus hardie mais pleine de risques et hérissée de difficultés car comportant de nombreuses inconnues; c'est cette dernière qui a été choisie.

Au terme de cette seconde option, il a été inscrit en têtes de chapitre les objectifs à atteindre. C'est donc une liste d'opérations dans ces grandes lignes que la Conférence de KANKAN a dressée, c'est aussi une liste d'opérations dans ces détails que le Gouvernement a fait approuver

par l'Assemblée Nationale. Ainsi donc, les actions ne nécessitant pas d'études préalables longues pouvaient être immédiatement entamées : écoles, dispensaires, blocs administratifs, etc. Pour toutes les autres, pour lesquelles nous étions tributaires de l'extérieur, il est bien évident que leur démarrage était subordonné soit à des études techniques longues, soit à des importations dont les termes de livraison ne dépendaient pas toujours de nous. Il est essentiel d'insister sur ce caractère pour répondre à ceux qui prétendent que le Plan triennal a subi beaucoup de retard, que les usines promises se font attendre. Quant aux actions agricoles, nous savions d'avance qu'elles démarreraient dans l'ensemble avec un an de retard. En effet le Plan a été approuvé le 1er juillet 1960, donc hors saison de culture; le matériel agricole commandé pour l'équipement des centres nationaux, des centres de modernisation rurale et des coopératives agricoles de production ne pouvait être livré qu'au cours du 1er trimestre 1961. C'est donc un miracle et tout à l'honneur des populations guinéennes si déjà les objectifs agricoles sont en bonne voie de réalisation.

I. INFRASTRUCTURE ET TRANSPORT

- le théâtre de plein air de 2.000 places est en voie d'achèvement;
- les écoutes collectives sont mises en marche;
- les émetteurs de Sonfonia ont été inaugurés il y a un an tandis que ceux de Kipé sont en cours de réalisation;
- le programme de l'équipement hydraulique est à plus de 50 % de réalisation;
- la construction des hôtels est à 60 %;
- dans toutes les régions administratives des bâtiments administratifs sont terminés ou en voie d'achèvement;
- l'entreprise nationale du bâtiment dispose d'un équipement moderne pour faire face aux nombreuses constructions en cours;
- l'aérodrome de CONAKRY de 3.300 mètres est mis en service;
- le port de pêche est au stade d'étude;
- l'amélioration du réseau routier se heurte à des difficultés malgré un équipement important;

- le stade de 25.000 places est à 50 % de réalisation;
- les transports routiers, ferroviaires, aériens et maritimes arrivent de plus en plus à faire face aux impératifs du pays;
- l'institut polytechnique sera inauguré bientôt.

II. PRODUCTION

- le projet de la ferme de 7.000 hectares a été abandonné au profit de la réalisation d'un programme d'aménagement rizicole en Basse côte (35.000 ha);
 - toutes les actions agricoles inscrites au Plan seront largement exécutées.
- Il y a lieu de noter que la décentralisation administrative et politique a permis de libérer les initiatives et de contribuer au succès remarquable déjà enregistré;
- au point de vue industrie, sur les 32 actions inscrites au Plan :

12 sont en cours d'exécution

8 sont en cours d'élaboration

12 sont en cours d'étude

Il a lieu de noter là un retard dû aux motifs invoqués précédemment.

III. SERVICES SOCIAUX

Les programmes de santé et d'enseignement seront largement couverts et même dépassés dans certains domaines. C'est dans ce secteur d'activité que l'investissement humain s'est le mieux manifesté.

La réforme de l'enseignement a dans un but d'accélération de développement modifié le programme initialement envisagé.

REFORME DE L'ENSEIGNEMENT

Accélération du développement de l'enseignement :

- scolarisation dans les plus courts délais de tous les enfants d'âge scolaire;
- expansion prioritaire de l'enseignement des sciences fondamentales.

Durée de l'enseignement général 12 ans :

- 1er cycle 4 ans (enseignement de masse)
- 2e cycle 5 ans (enseignement moyen)
- 3e cycle 3 ans (enseignement secondaire)

En partant du fait qu'avant la réforme, seuls 25 % des enfants scolarisables allaient à l'école, le plan suivant est arrêté :

1962-1963 : 1 classe de la année pour tout groupe d'agglomération de 2000 habitants.

1963-1964 : 1 première pour 1000 habitants, 1 deuxième pour 2.000 habitants.

1964-1965 : 1 première et 1 deuxième pour 1.000 habitants, une troisième pour 2.000 habitants.

1965-1966 : 1 première, 1 deuxième, 1 troisième pour 1000 habitants, 1 quatrième pour 2.000 habitants.

1966-1967 : 1 école complète du premier cycle pour 1000 habitants.

1er cycle : 1ère, 2e, 3e, 4e - régime externat. La réalisation matérielle est financée moitié par la collectivité de base et la région et moitié par le Ministère de l'Education nationale.

Actuellement 1.500 jeunes viennent d'achever leur stage de formation pédagogique pour la rentrée prochaine.

2e cycle : 5e, 6e, 7e, 8e, et 9e - régime externat. Toutes les mesures transitoires sont envisagées pour la rentrée prochaine (Octobre 1962). Orientation des élèves à la fin de la 7e année.

Enseignement technique : 6 centres. Elèves classés d'après la spécialité choisie. Première partie du brevet technique fin 9e et stage professionnel de 6 semaines pendant les vacances. Après ce stage trois possibilités :

- Lycée technique 3 ans baccalauréat technique
- Collège technique 2 ans 2e partie du brevet technique production
- Production.

3e cycle : 10e, 11e, 12e - regime internat.

- a) - enseignement secondaire général - Baccalauréat enseignement général
- b) - enseignement secondaire technique - collège technique 3e cycle
10e et 11e
2ème partie Brevet Technique
- lycée technique 10e, 11e
et 12e
Baccalauréat technique

ECOLES NORMALES

1) Ecole normale primaire

OBJECTIF : elle forme des maîtres du 1er cycle et des classes de 5e et 6e du second cycle.

NIVEAU DE RECRUTEMENT : les élèves-maîtres sont recrutés sur titre parmi les admis en 9ème.

SCOLARITE : elle est de 9 mois divisés en 29 semaines de cours effectifs.

REGIME : c'est l'externat.

2) Ecole normale secondaire

OBJECTIF : formation de professeurs des classes de 7e, 8e et 9e du second cycle.

NIVEAU DE RECRUTEMENT : elle recrute sur titre parmi les élèves admis en 10e.

SCOLARITE : elle est de 23 mois repartis en 67 semaines de cours effectifs et 4 semaines de stage pédagogique.

REGIME : c'est l'internat.

3) Ecole normale supérieure

OBJECTIF : formation des professeurs du 3e cycle : 10e, 11e, et 12e

NIVEAU DE RECRUTEMENT : elle recrute sur titre parmi les bacheliers.

REGIME : c'est l'internat.

4) Ecole normale d'enseignement technique

OBJECTIF : formation des professeurs techniques adjoints pour les travaux pratiques d'atelier et le dessin technique.

NIVEAU DE RECRUTEMENT : elle recrute sur concours parmi les titulaires du Certificat d'aptitude professionnel.

SCOLARITE : elle est de 23 mois repartis en 67 semaines de cours effectifs et 4 semaines de stage professionnel dans l'industrie ou dans un bureau d'études.

LUTTE CONTRE L'ANALPHABETISME

Il s'agit d'apprendre à lire et à écrire aux adultes dans leur langue maternelle avec les caractères latins. Sept langues nationales retenues, 6 syllabaires terminés. Formation des animateurs en cours. La campagne sera lancée avant fin 1962. Tous les espoirs sont permis en raison des possibilités qu'offre la structure du parti.

CONCLUSION

Le Plan triennal a :

- décolonisé les structures administratives, économiques et sociales;
- développé la production;
- amélioré les conditions de vie de la population;
- jeté les bases des futurs plans.

En partant de l'expérience acquise, nous nous permettrons de donner quelques idées sur la planification intégrale.

TROISIEME PARTIE

QUELQUES IDEES SUR LA PLANIFICATION INTEGRALE

Nous laisserons aux éminents spécialistes du développement le soin d'animer les discussions théoriques.

Nous nous contenterons simplement, à la lumière de notre expérience, de donner quelques idées.

I. NECESSITE DE LA PLANIFICATION

Nous pensons que la planification est un impératif pour tous les pays en voie de développement.

Cette planification, tout en respectant les lois et les principes fondamentaux du développement doit être spécifique. Pour être efficace elle doit embrasser tous les secteurs d'activité.

II. BUT

Il s'agit de corriger méthodiquement les critères du sous développement par des moyens appropriés. Ces critères essentiellement dus à la colonisation, sont, rappelons-le d'après L.J. LEBRET :

- faiblesse du revenu national par habitant;
- sous-développement d'une partie importante de la population et ampleur des maladies de masse;
- agriculture primitive routinière, non mécanisée;
- faible densité d'infrastructure;
- faible industrialisation;
- analphabétisme;
- absence ou insuffisance de cadres scientifiques et de techniciens;
- large prédominance du secteur agricole et de la population rurale, chômage déguisé important;
- faible capacité financière, taux d'épargne et d'investissement peu élevé;
- faible niveau capital;
- haute fécondité ou faible restriction des naissances".

III. MOYENS

a) généraux :

il s'agit tout d'abord de décoloniser les structures héritées
structures politiques
structures économiques
structures sociales

- bonne base administrative et politique (stabilité politique);
- chaque pays a ses propres réalités dont il faut tenir compte;
- donner la priorité aux secteurs productifs;
- établir les objectifs en portant des besoins exprimés par les masses et en fonction des possibilités réelles d'exécution;
- organisme de planification capable de jouer son rôle : conception, contrôle, coordination;
- statistiques à organiser;
- le premier plan est toujours riche d'enseignement, c'est la base des plans ultérieurs.

b) production agricole - élevage - pêche :

- la terre (monopole d'Etat);
- développement des coopératives et des centres de production d'Etat;
- encouragement ensemble des producteurs.

c) industrie :

- inventaire des ressources naturelles;
- choix des industries en fonction de la rentabilité et des besoins;
- études longues.

d) infrastructure : bien que considérée pour la plupart comme non rentable, conditionne le développement.

e) entreprises publiques et mixtes :

- gestion saine et économique;
- cadres qualifiés politiquement, moralement et techniquement;
- comptables qualifiés;

- répartition rationnelle du travail;
- encourager travailleurs;
- plan d'exploitation bien étudié.

f) investissements privés :

- à orienter en fonction des impératifs de la planification;
- à encourager par des codes d'investissement favorables aux deux parties en présence.

g) monnaie - banque : monopole

h) commerce :

- extérieur (monopole)
- marché commun africain
- intérieur monopole du gros
- contrôle approprié.

i) prix : à établir avec soin.

j) salaires : à ajuster en fonction des possibilités réelles du pays.

k) santé : juguler maladies de masse.

l) enseignement : réforme hardie, base de progrès.

m) sources financières :

- moyens importants nécessaires pour "démarrer";
- à dégager d'une manière précise avant lancement du plan;
- tenir compte des frais de fonctionnement après exécution des actions;
- stimuler l'accumulation nationale;
- austérité réelle et généralisée;
- stimuler l'épargne;
- aide extérieure;
- investissements humains : mobilisation des masses à orienter.

n) aide extérieure :

- complément indispensable à l'effort national;
- accepter toute aide non assortie de conditions politiques;
- éviter d'être le théâtre d'une quelconque stratégie de guerre froide;
- éviter d'être le prolongement organique d'une quelconque féodalité politique ou économique.

o) assistance technique :

- qualification à rechercher;
- collaboration loyale sans immixtion dans les affaires intérieures des Etats; connaissance de la langue officielle du pays;
- connaissance des problèmes des pays sous-développés;
- tenir compte des conditions spéciales des pays sous-développés;
- travail concret.

p) formation des cadres :

- profiter largement des bourses accordées par les gouvernements et les diverses organisations internationales et privées pour la formation des cadres supérieurs;
- formation des cadres moyens sur place.

IV. CONCLUSION

La planification intégrale est la voie qui nous semble la plus indiquée aux pays sous-développés pour transformer leur condition actuelle.

La solidarité internationale a dans ce but, un rôle important à jouer.

CONAKRY, le 24 septembre 1962.